

Des droits nouveaux avec l'intégration européenne.**Document 30/1****Extraits de l'article 8 du Traité de Maastricht (1992)**

Traité sur l'Union Européenne, signé à Maastricht , le 7 février 1992.

Extraits de la DEUXIEME PARTIE : LA CITOYENNETE DE L'UNION

Article 8

1. Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un Etat membre.
2. Les citoyens de l'Union jouissent des droits et sont soumis aux devoirs prévus par le présent Traité.

Article 8 A

1. Tout citoyen a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres, sous réserve des limitations et conditions prévues par le présent Traité...

Article 8 B

1. Tout citoyen de l'Union résidant dans un Etat membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'Etat membre où il réside dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat. ...
2. Tout citoyen de l'Union résidant un Etat membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen dans l'Etat membre où il réside dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat.

Des droits nouveaux avec l'intégration européenne.

Document 30/2

« Une Anglaise au conseil municipal », article paru dans le quotidien « La Nouvelle République », 19 avril 2008

4

ntlouis,
i, Ven-
ournée.
t affron-
à savon
nant de
activité.
ité des
on de la
avril à la
h 30.

Les

TRUYES

Une Anglaise au conseil municipal

Gwyneth Cairns est Anglaise. Elle habite à Truyes depuis deux ans. Elle fait partie du conseil municipal élu en mars. Cela résulte de sa volonté de s'impliquer dans la vie de la commune. Cela montre aussi qu'en peu de temps elle a su se faire adopter par la population locale.

Son arrivée en Touraine est due aux responsabilités professionnelles de son mari. « *Nous avons quitté l'Angleterre il y a 13 ans, dit-elle, pour la Californie. Puis nous sommes venus à Orléans, pendant sept ans. Nous habitons en Sologne, dans le hameau... de "La Californie" ! Arrivés à Chambray, nous avons choisi de vivre hors de la ville, pour la qualité de vie. Truyes nous a convenu : c'est proche de Tours, il y a une offre importante d'activités à travers les nombreuses associations.* »

Pour Gwyneth Cairns, l'action est nécessaire : « *J'étais professeur d'anglais dans mon pays. Aux États-Unis, je n'avais pas le droit de travailler. Devenue mère au foyer, j'ai participé à des initiatives avec d'autres femmes. En France, c'est plus difficile. Depuis quatre ans, je suis auteur de manuels scolaires.* »

Mais le besoin de contacts est présent. « *J'ai obtenu l'habilitation pour l'anglais à l'école primaire, je participe à un atelier de*



Gwyneth Cairns est déterminée à tenir toute sa place au sein du conseil.

l'association 3P2A, je suis partie prenante avec les parents d'élèves. »

Cela n'a pas suffi. « *Je suis curieuse de savoir ce qui se passe au niveau municipal. Conseillère, je suis plus concernée encore. C'est un engagement. L'intérêt est que je vois le fonctionnement de l'intérieur, et que je travaille avec des gens qui ont des expériences et des perspectives différentes des miennes.* »

Gwyneth Cairns est membre des commissions vie scolaire, communication et tourisme.

Correspondant NR : Jean Gouyau, tél. 02.47.43.05.16.

Abonnement
ou porté à c
La Ligne des
0.825.31.70.
0,15 € TTC

Mairie
De 9 h à 12 h
16 h 50.
Tél. 02.47.88

Abonnement
ou porté à c
La Ligne des
0.825.31.70.
0,15 € TTC

Gendarmerie
Tél. 02.47.34

Office de tc
Esplanade d
RN 10, tél. 0
samedi, de 9
14 h à 18 h ;

SNCF
Samedi, de 9
de 14 h 30 à

Bibliothèque

13 - 37T

Des droits nouveaux avec l'intégration européenne.**Document 30**

AD Indre-et-Loire, 1174 W 4

Questionnaire**Le Traité de Maastricht**

1. Quelle est la date et le nom exact du Traité de Maastricht ?
2. Quelle nouvelle citoyenneté a été créée par ce Traité ?
3. Quelle condition impérative faut-il remplir pour être citoyen de l'Union Européenne (UE) ?
4. Résider dans l'Union Européenne et y circuler donne-t-il la citoyenneté de l'UE (= la citoyenneté européenne) ?
5. Quelle catégorie d'étrangers installés en France bénéficie du droit de vote aux élections municipales depuis le Traité de Maastricht ?
6. À quelles autres élections ces étrangers peuvent-ils également participer d'après l'article 8 B ?

« Une Anglaise au conseil municipal »

7. Dans quelle commune d'Indre-et-Loire réside Mme Cairns ? Depuis combien de temps ?
8. A-t-elle déjà vécu ailleurs en France ? Quel article du Traité lui donne le droit d'y séjourner librement ?
9. Quel droit précis inscrit dans l'article 8 B du Traité de Maastricht a permis à Mme Cairns d'être élue conseillère municipale dans sa commune ?
10. Fait-elle partie d'une commission municipale ?
11. Relever dans le texte deux arguments qui montrent que Mme Cairns est bien intégrée dans sa commune.